Ecrit par le 19 novembre 2026

Procamex : premier atelier de l’année et retour des dispositifs d’accompagnement

Jeudi 13 octobre, Procamex, association d’exportateurs sur le pays d’Arles et le Vaucluse, organise son premier atelier de l’année, qui portera sur ‘les risques juridiques à l’international’.

La rentrée est là ouvrant une nouvelle saison aux projets à l’international. Pour son premier atelier de l’année, qui portera sur ‘les risques juridiques à l’international’, Procamex, association d’exportateurs sur les pays d’Arles et le Vaucluse, propose une intervention de Bruno Lefebure, avocat chez Fidal à Marseille, responsable du département droit économique et également conseiller du commerce extérieur et vice-président du comité PACAC des CCE. Afin de préparer cet évènement, les participants sont invités à communiquer leurs problématiques en amont.

Au programme de cet atelier :

- Identifier les points clés et les éléments de vigilance lors de la négociation d’un contrat international.
- Repérer les clauses importantes dans un projet de contrat international.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© Procamex

Dispositifs d'accompagnement

Les dispositifs d'accompagnement concernant les projets à l'international font également leur retour. Procamex a commencé à communiquer avec les universités pour démarrer le processus de recrutement des futurs chargés de mission.

Si vous souhaitez être accompagné, contactez Procamex afin d'échanger avec eux et trouver l'étudiant qui correspondra à votre projet. Pour trouver l'étudiant qui répondra à vos besoins concernant votre développement à l'international, il suffit de remplir ce formulaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© Procamex

L'atelier 'Les risques juridiques à l'international' aura lieu le jeudi13 octobre de 9h à 11h à la CCI du pays d'Arles. Le tarif est de 150€ pour les adhérents et de 200€ pour les non-adhérents à l'association. Inscription en cliquant ici pour les adhérents et en cliquant ici pour les non-adhérents.

Contact au 06 12 28 31 38 ou sur procamex@arles.cci.fr.

AIST84 : comment prévenir et limiter les chocs traumatiques ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Jeudi 13 octobre, l'Aist84, en partenariat avec le cabinet Isotês, propose une réunion de sensibilisation aux évènements graves en entreprise.

Accident, braquage, agression, tentative de suicide, attentat, décès, catastrophe naturelle… Toute entreprise peut être frappée par des évènements graves, potentiellement traumatisants, venant impacter la santé de ses acteurs, salariés et employeurs, par une exposition directe ou indirecte à la mort.

Pour prévenir et limiter les atteintes psychologiques de ces évènements traumatiques et permettre aux victimes de les dépasser, des interventions spécifiques peuvent être mises en place par des professionnels de santé formés. Le psychologue du travail, les médecins et infirmiers du service de santé au travail (Aist84) peuvent vous accompagner.

Ainsi, jeudi 13 octobre, les spécialistes de l'Aist84 s'associent à Muriel Trichet, psychologue clinicienne fondatrice du cabinet Isotês, pour proposer une réunion de sensibilisation aux évènements graves en entreprise et vous permettre d'apprendre à soutenir vos collaborateurs face à des évènements violents pouvant paralyser l'activité de votre entreprise.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'inscription et la participation à la réunion de prévention sont gratuites © Aist84

Jeudi 13 octobre, de 9h à 11h30, 40 rue François Premier, Avignon – inscription gratuite en cliquant ici.

J.R.

Le Club entreprises de l'IUT d'Avignon Université rencontre les maîtres d'apprentissage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Jeudi 6 octobre, le Club entreprises de l'IUT d'Avignon Université accueillera les entreprises maîtresses d'apprentissage des étudiants de l'IUT. Cet événement a pour but de leur expliquer comment compléter le livret d'apprentissage.

Le tout nouveau Club entreprises de l'IUT d'Avignon Université accueillera le jeudi 6 octobre les entreprises maîtresses d'apprentissage des étudiants de l'IUT. Cet événement a pour but de leur expliquer comment compléter le livret d'apprentissage, qui constitue un lien entre l'entreprise, l'IUT et l'apprenti. Ce livret d'apprentissage permet ainsi un suivi et constitue un outil de liaison.

Support de suivi obligatoire, le livret d'apprentissage permet à tous les acteurs du contrat apprenti, maître d'apprentissage, école et CFA, d'avoir, tout au long de la formation :

- des informations générales : présentation des différents acteurs (apprenti, employeur, formation, équipe pédagogique…) et leurs coordonnées.
- des informations pédagogiques : emploi du temps et calendrier des cours, résumé du programme pédagogique, progression du travail avec un parallèle établi entre théorie (au CFA) et pratique (en entreprise).
- un espace dédié au suivi de l'apprenti : appréciations du tuteur école, du maître d'apprentissage, bilans intermédiaires, évaluations, mais aussi informations sur le diplôme, les examens passés et leurs résultats.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Programme
11h30 – 12h30 : introduction de la Directrice de l'IUT d'Avignon université ; présentation du livret d'apprentissage ; BUT et opportunités d'apprentissage en 2023-2024 ; présentation du Club entreprises de l'IUT d'Avignon Université.

12h30 – 14h : cocktail déjeunatoire et échanges avec les apprentis.

L'esprit club
Le Club Entreprises de l'IUT d'Avignon Université a pour mission d'établir un lien avec les entreprises du territoire. Il est dédié à tous les chefs d'entreprises et managers, qui partagent une ambition commune autour de l'esprit d'entreprendre, et souhaitent se retrouver dans un cadre professionnel et convivial, pour partager les bonnes pratiques, développer leurs connaissances et trouver des réponses aux problématiques entrepreneuriales qu'ils rencontrent.

Le Club a également pour mission de faciliter la mise en relation et le partage entre le monde étudiant et le monde économique.

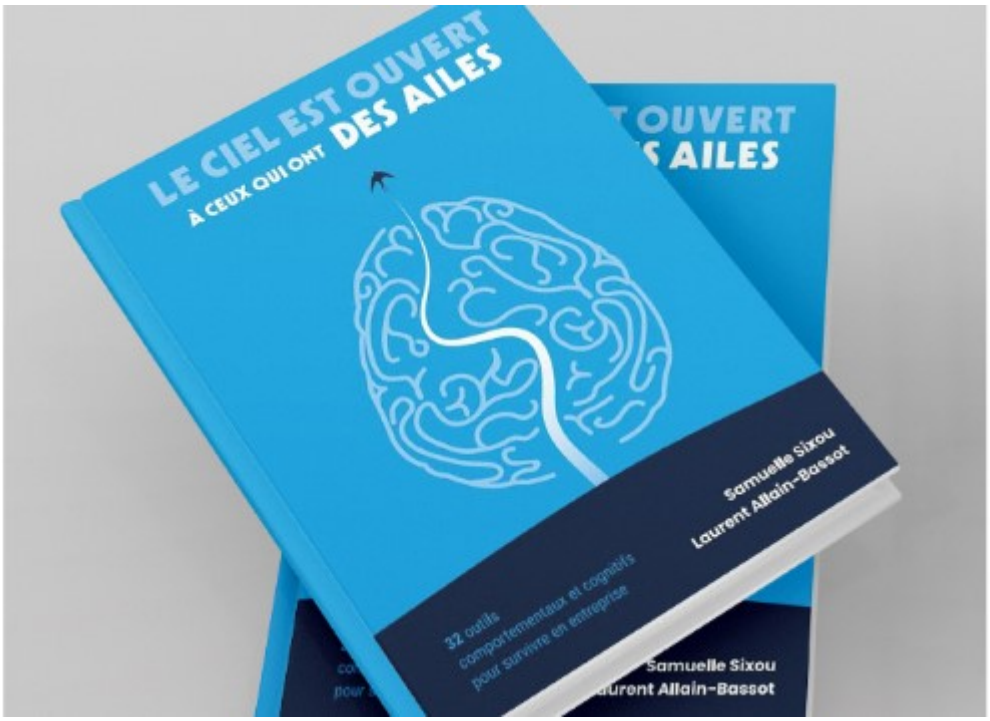
Jeudi 6 octobre à 11h30 à l'IUT d'Avignon – campus Jean-Henri Fabre, 337 chemin des Meinajaries.
Pour tout renseignement, contactez Hélène Coupellier, référente du Club Entreprises de l'IUT d'Avignon Université à l'adresse suivante : iut-avignon-entreprises@univ-avignon.fr

J.R.

(Vidéos) Le ciel est ouvert à ceux qui ont des ailes : 32 outils comportementaux et cognitifs pour survivre en entreprise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Manager à distance, motiver les jeunes générations, mener une carrière au féminin, améliorer l'expérience collaborateur, jongler avec des plannings surchargés, prévenir les syndromes d'épuisement… La vie en entreprise n'est pas un long fleuve tranquille !

Or, l'épanouissement professionnel passe d'abord par le développement personnel. Dans un environnement professionnel en pleine mutation, des outils appropriés permettent de prévenir les souffrances et les grandes difficultés.

"Le ciel est ouvert à ceux qui ont des ailes "
apporte des réponses simples, permettant aux lecteurs de résoudre au quotidien des situations complexes grâce à la compréhension des mécanismes de la pensée, des émotions et des comportements.

20 ans d'expérience de coaching
Cet ouvrage s'appuie sur les 20 ans d'expérience accumulée par Samuelle Sixou et Laurent Allain-Bassot, tous deux coachs professionnels ayant accompagné des milliers de collaborateurs.

Un livre mode d'emploi
Un livre outillé et pratico-pratique qui vulgarise et démocratise les concepts de coaching les plus efficaces. Destiné à tous les collaborateurs et/ou managers travaillant en entreprise ou dans les organisations professionnelles, ce livre a été écrit à 4 mains par deux profils aussi différents que complémentaires, tant dans la personnalité que dans les compétences.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Immédiatement opérationnel
Désireux d'être utiles au plus grand nombre, et face à une demande croissante, Samuelle et Laurent proposent un ouvrage qui leur ressemble avec du contenu, des schémas, des outils, de l'immédiatement opérationnel et une belle illustration pour mettre en valeur leur savoir-faire.

Accompagner la transformation des entreprises
C'est une façon pour eux de prolonger leurs belles rencontres en formation, en coaching, en team building et en accompagnement de la transformation au sein des plus grandes entreprises françaises, tout autant qu'auprès de PME et TPE (Très petite et moyenne entreprise). Leur objectif ? Proposer un vadémécum permanent pour traiter de nombreuses situations en entreprise.

Une approche de l'accompagnement intégrative
On retrouvera dans ce livre des notions de Neurosciences Appliquées, d'Intelligence Émotionnelle, de Synergologie, de Programmation NeuroLinguistique, de Techniques de Coaching Comportemental et Cognitif, d'Analyse Transactionnelle. Loin d'être des adeptes d'une matière unique, Samuelle et Laurent ont nourri l'idée de les intégrer dans un tout cohérent.

Une présentation claire et moderne
Les 32 chapitres du livre sont construits de façon identique pour en faciliter l'utilisation
• Le concept : poser le sujet.
• Les enjeux : comprendre l'utilité du sujet traité.
• Et en pratique ? Proposer une déclinaison opérationnelle et applicable au quotidien.
• Le coin de Coach&Progress : aller plus loin et choisir des pistes de mise en œuvre étayées par des références bibliographiques utiles.
• Outils et illustrations : Proposer des représentations schématiques et visuelles sous forme de synthèse.
• Travaux pratiques : mettre en œuvre et s'exercer avec des corrections et grilles de lectures proposées en fin d'ouvrage

Au Sommaire
Partie I Mieux se connaître / mieux se comprendre. Elle pose les bases du «connais-toi toi-même» socratique nécessaire dans une société parfois difficile et anxiogène.
• Le socle des valeurs
• Le pouvoir des croyances
• La carte d'identité professionnelle
• Le processus d'individuation
• Le processus de décision
• Le syndrome de la bonne élève
• La surefficience

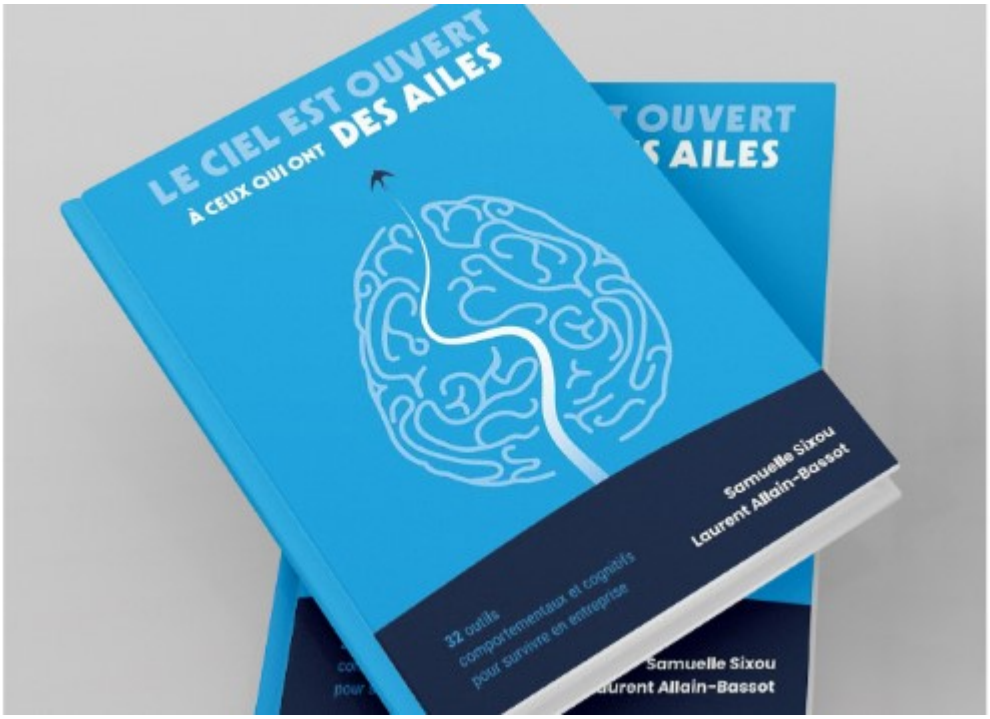
Partie II – mieux appréhender les autres
Elle propose des pistes pour comprendre ceux qui nous entourent et dont le cadre de référence est souvent très éloigné du nôtre. Un préalable indispensable avant d'aborder la partie suivante.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

• Les biais cognitifs
• Les jeux psychologiques
• Les pièges de la communication
• Les techniques de montée en compétence
• La synergologie ou langage non verbal
• Le management des jeunes générations

Partie III- Mieux manager
Il s'agit ici d'apprendre à mieux coopérer avec les équipes.
• L'intelligence collective
• De la coordination à la coopération
• La puissance du feedback
• L'expérience collaborateur
• Le management à distance



Partie IV – mieux réussir sa mission
Cette partie se trouve au cœur des enjeux de choix de vie, de la motivation, de l'organisation, de la bonne gestion de son temps dont les secrets sont accessibles à tous.
• Les secrets de la motivation au travail
• Les micro-habitudes
• Le Nexting
• La sérendipité
• L'intrapreneurship

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

• La gestion du temps
• Les carrières au féminin
• Le pitch pour se présenter en recrutement

Partie V – mieux être
Le fondement de ce souhait légitime se trouve tout autant dans des outils préventifs que curatifs afin de faire face aux enjeux d'une vie qui nous offre des revirements, des imprévus
et souvent des cadeaux cachés à saisir.
• La régulation des émotions
• Prévenir les syndromes d'épuisement
• L'ego, ami ou ennemi ?
• Les transitions de vie
• La gestion du stress
• Éduquer son cerveau au bonheur

Partie VI – correction des travaux pratiques
• Les pièges de la communication
• Les techniques de montée en compétence
• La synergie ou langage non-verbal
• L'intrapreneurship
• Les carrières au féminin
• Éduquer son cerveau au bonheur synergologie ou langage non verbal

Les infos pratiques
"Le ciel est ouvert à ceux qui ont des ailes" de Samuelle Sixou et Laurent Allain-Bassot. Éditions Coach&Progress. ISBN : 979-10-699-9227-6. 264 pages. Prix 22,90€
https://coachandprogress.com/ et https://fr.linkedin.com/company/coach-progress

Samuelle Sixou
Est spécialisée en Neurosciences Appliquées, Intelligence Émotionnelle et Synergologie, elle est aussi Praticien en Programmation Neuro Linguistique. Elle met toutes ces matières au service du bien-être et de l'efficacité au travail. «Ce sont des outils puissants de compréhension des forces motrices tant en management de soi qu'en management des équipes», précise-t-elle.

Conférences et cause des femmes
Elle anime des conférences, forme des groupes en management, en négociation, en intelligence collective ou travaille individuellement en coaching pour aider une personne à monter les marches de la vie professionnelle ou à se réorienter. Sensible à la cause des femmes en entreprise, elle anime un programme "Déployez vos Elles" pour qu'elles apprennent à se faire davantage confiance et à prendre les postes qu'elles méritent.

Laurent Allain-Bassot
A successivement assumé des fonctions de direction commerciale, marketing et générale. Depuis 2004 il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

exerce le métier de coach en entreprise, certifié par Vincent Lenhardt. Il intervient en accompagnement de la transformation et du changement auprès des directions générales de grands groupes français et internationaux. Il est diplomé de l'Esam (Ecole de management, finance et droti Paris, Lyon).

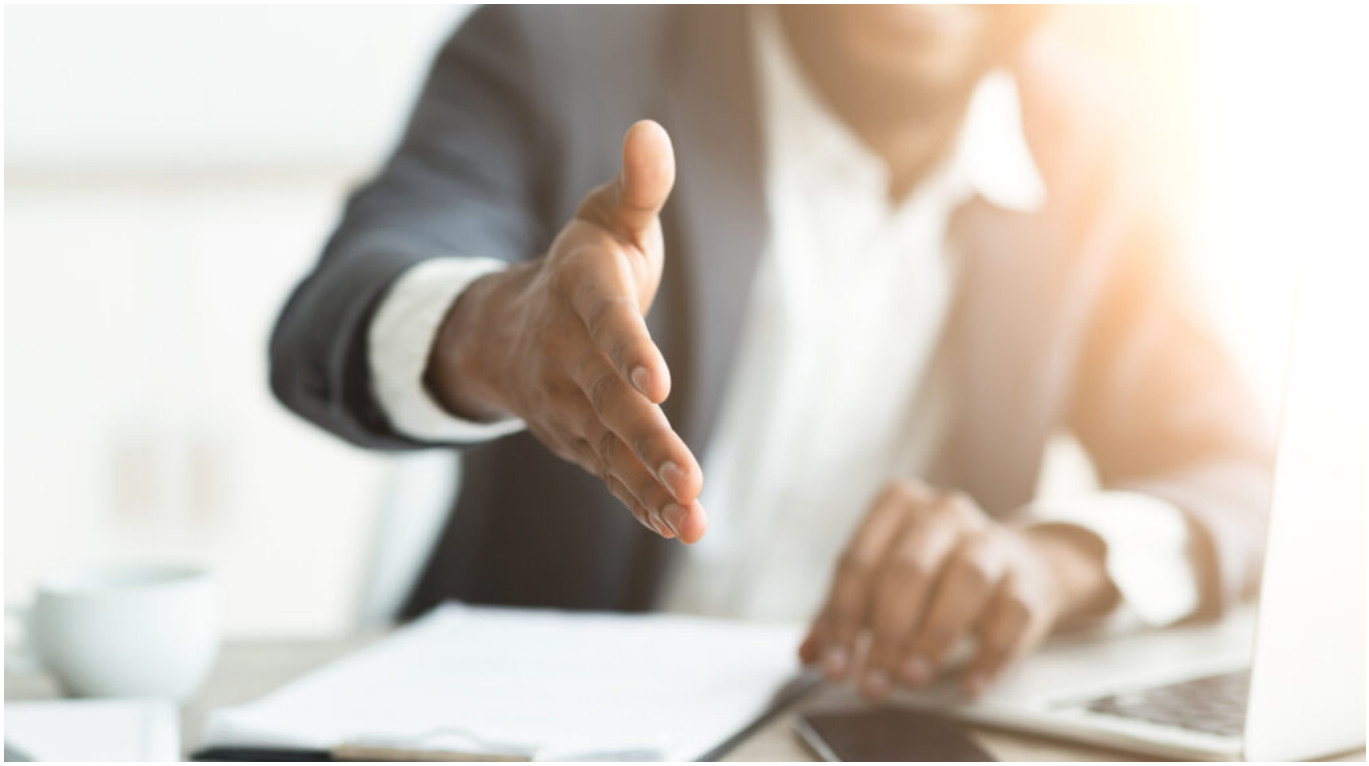
Approches comportementales et cognitives
Praticien diplômé en approches comportementales et cognitives, il s'est passionné pour le développement personnel. Ses interventions favorisent l'adhésion des équipes et des collaborateurs en utilisant pleinement les potentiels du cerveau et la régulation comportementale qui en découle.

L'accompagnement vers le changement
Ses domaines d'intervention couvrent le coaching, le teambuilding et l'accompagnement du changement. Il s'est également spécialisé dans l'intergénérationnel au sein des organisations et dans l'expérience collaborateur en tirant pleinement profit de l'apport des nouvelles générations en entreprise à travers le programme : Gener'actions©. Il est concepteur de dispositifs d'identifications et de cartographies des profils comportementaux et managériaux.
Mireille Hurlin

Accompagnement des entreprises, soutien à la création : les experts comptables et Pôle emploi s'engagent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Forts des coopérations locales qui ont fait leurs preuves auprès des adhérents de l'ordre des experts comptables. Pôle emploi, l'ordre des experts comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Aix-Bastia, signent un accord pour accompagner les recruteurs et les porteurs de projet ce 8 juillet 2022, à Cannes à l'occasion du congrès national des experts comptables.

L'ordre des experts comptables et Pôle emploi coopèrent régulièrement en faveur de la création d'entreprise et de la promotion des aides et mesures pour l'emploi.
« Les experts comptables sont très proches des entreprises au quotidien. Il est important qu'ils connaissent tous les services de Pôle emploi afin de conseiller leurs clients et élargir leur palette d'intervention », déclare Colette Weizman, Présidente de l'Ordre des Experts Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par exemple, Pôle emploi accueille des experts comptables en agence et lors d'événements comme la semaine nationale Restart organisée chaque année en septembre pour conseiller les porteurs de projet dans leur création ou reprise d'entreprise. Parallèlement, dans le cadre des opérations « business story création », menées par l'Ordre, Pôle emploi intervient sur les droits et les devoirs du porteur de projet.

« L'expertise des experts comptables en termes de création d'entreprise est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

incontournable et nécessaire aux porteurs de projet. Notre accord va amplifier leur accompagnement dans l'ensemble de la région. Parallèlement leur information sur l'évolution des aides et services de Pôle emploi compte pour leurs clients. Ces derniers, comme tous les recruteurs, peuvent par exemple bénéficier des mesures du Plan d'investissement dans les compétences que nous gérons pour le compte de l'Etat », déclare Pascal Blain, directeur régional Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La coopération sera développée sur les thèmes suivants :
– L'information commune à destination des porteurs de projet de création/reprise d'entreprises,
– La communication sur les aides et mesures, les évolutions règlementaires, utiles aux experts comptables, aux commissaires aux comptes et à leurs adhérents,
– L'identification des besoins de recrutement des adhérents des deux organismes, en vue de les accompagner pour faciliter leurs recrutements,
– La mise en œuvre des actions de formation propices à répondre à leurs besoins en ressources humaines.

Brad : la sonde qui surveille les salades

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La jeune entreprise avignonnaise Brad et l'association Semailles, également basée au sein de la cité des papes, ont décidé d'unir leurs forces en implantant deux sondes connectées au milieu des salades pour analyser les données du sol et de l'air où elles sont plantées.

Depuis 1997, l'association Semailles favorise l'insertion professionnelle au travers de l'exploitation de 16 hectares de terres en maraîchage bio et la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Dans cette même dynamique de respect de l'environnement, la société Brad a décidé de s'allier à l'association.

La startup Brad élabore des sondes autonomes connectées qu'elle implante au cœur des parcelles et dont elle récolte les données via l'application mobile 'Brad Dashboard'. Cette dernière permet de voir en temps réelle la qualité de l'environnement des parcelles dans le but de faire une transition vers une agriculture plus respectueuse de l'écosystème aérien et souterrain. Les données regroupent notamment l'humidité et la température du sol et de l'air, la pression atmosphérique, ou encore les points de rosée.

C'est ainsi qu'une collaboration entre les deux entités est née avec la pose de deux sondes au sein des plantations de salades. L'association Semailles pourra donc tester plusieurs techniques différentes afin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

d’évaluer la performance de ses cultures et retenir, à terme, celle qui est la plus adaptée.

V.A.

Délais de paiement des entreprises françaises en 2021



En 2021, les délais de paiement s’améliorent mais ne renouent pas encore avec les niveaux d’avant crise. Une nouvelle étude d’Altares présente une analyse complète des retards de paiement selon la taille, le secteur d’activité et les territoires des entreprises. Avec 12,5 jours de retard en moyenne, les délais de paiement s’améliorent mais ne renouent pas encore avec

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

les niveaux d'avant crise.

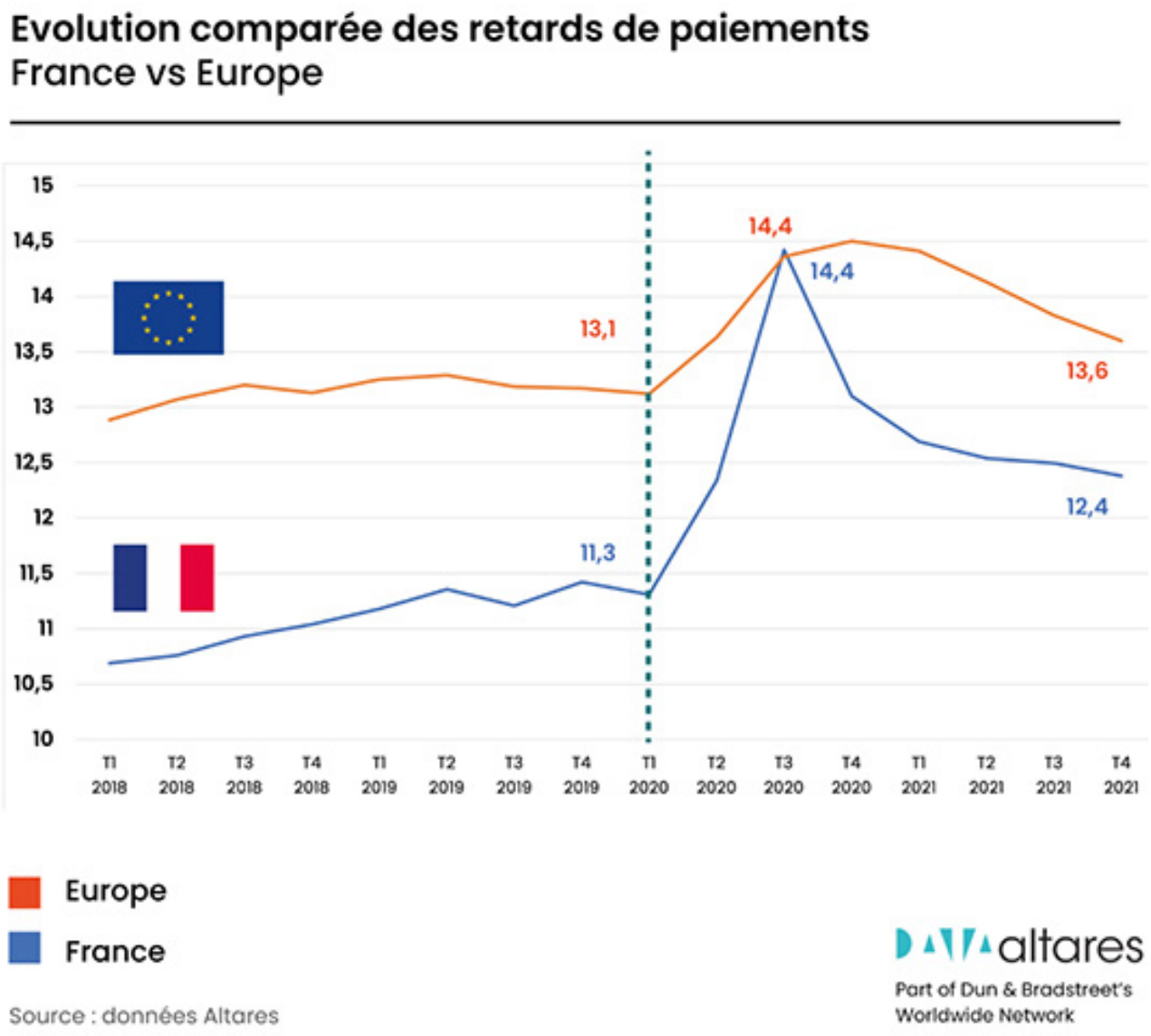
Après une flambée des retards de paiement à l'été 2020, la situation s'améliore progressivement à l'issue de 2021, sans que l'on ait encore retrouvé des comportements comparables à l'avant crise sanitaire. Dans le détail, le secteur de la restauration et les grandes entreprises affichent aujourd'hui les délais les plus longs. Tandis qu'à l'échelle des territoires, les entreprises de Bretagne, Pays de la Loire et Bourgogne Franche-Comté forment le top 3 des « meilleurs payeurs.

« Le vaste plan de soutien aux entreprises de 230 milliards d'euros déployé pour faire face à la crise Covid a permis de maintenir les activités et les emplois, explique Thierry Millon, directeur des études Altares . Il a aussi soulagé les trésoreries des entreprises qui ont pu continuer à régler leurs factures à temps. Si le pic d'activité de l'été 2020 au lendemain du premier confinement a fait flamber les délais de paiement, la solidarité entre les entreprises et le travail du comité de crise – mis en place dès mars 2020 pour dénouer les cas les plus difficiles – ont contribué à un retour rapide à des comportements de paiement plus vertueux. Un sentiment de soulagement prévalait donc à l'issue de 2021 après avoir surmonté une crise inédite, révélant au passage l'extraordinaire résilience de nos entreprises. Mais l'enthousiasme doit aujourd'hui laisser place à la sobriété et la prudence au regard de ce début d'année 2022 et du contexte de la guerre en Ukraine. Au drame humain qui se noue à nos portes s'ajoutent les conséquences économiques indirectes pesant sur les capacités de production, les chiffres d'affaires, les marges et donc les trésoreries et les délais de paiement. L'envolée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, la confiance érodée des consommateurs pourraient aussi fragiliser la reprise des secteurs le plus durement fragilisés par la crise sanitaire comme la restauration et le commerce. Il est donc encore trop tôt pour savoir si dans ce contexte, les factures pourront être réglées à l'échéance des 60 jours de délais maximum. »

Les retards de paiement en Europe : l'**impact de la crise sanitaire pas encore neutralisé mais la France rejoint les bons élèves européens**
Après un bond des retards à l'été 2020 (14 jours) lorsque l'économie connaissait un très fort rebond post confinement, la situation des délais de paiement s'est améliorée tout au long de 2021 pour atteindre 12,5 jours de retard en moyenne. Si la France ne renoue pas encore avec ses niveaux d'avant crise sanitaire, elle se détache de nouveau très nettement de la moyenne européenne (13,6 jours).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les retards de paiement par secteurs

Les délais s'améliorent dans tous les secteurs, à l'exception de la restauration durement touchée par la crise et les confinements successifs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

SECTEUR	Retard moyen 2021 (en jours)	Retard moyen 2020 (en jours)	Retard moyen T3 2020(1) (en jours)
INDUSTRIE	10,1	10,6	11,6
CONSTRUCTION	9,5	10,0	11,0

L'industrie et la construction étaient parvenues à contenir la flambée des délais de paiement en 2020 en dépit du contexte sanitaire. En 2021, les deux secteurs se démarquent avec des retards moyens qui touchent la barre symbolique des 10 jours, et passent même en deçà pour la construction.

COMMERCE	13,7	13,5	15,2

Le commerce affiche des retards de règlement **sous 14 jours en 2021 après avoir dépassé 15 jours au cours de l'été 2020,** voire 20 jours pour les ETI du secteur.

SERVICES AUX ENTREPRISES	14,6	15,3	18,0
INFORMATION COMMUNICATION	14,8	16,9	20,7

Le secteur des **services aux entreprises**, qui présentait un retard de paiement moyen de plus de 18 jours à l'été 2020 s'améliore très nettement tout au long de 2021 pour repasser sous la barre des 15 jours (14,6 jours).

La branche **information-communication** a franchi la barre des 20 jours de retard en été 2020. En 2021, le délai moyen retombe sous 15 jours. Une dynamique portée en particulier par les activités d'édition et de services informatiques.

TRANSPORT LOGISTIQUE	16,0	16,5	18,2

Les transports logistiques, qui affichaient plus de 18 jours de retard en moyenne en été 2020 ont amélioré leurs délais de plus de deux jours en 2021.

HÉBERGEMENT - RESTAURATION	20,3	18,3	21,2

Le secteur **hébergement-restauration** a sans conteste été le plus impacté par la crise sanitaire. Alors qu'on y observe traditionnellement des retards supérieurs de 3 à 4 jours à la moyenne de l'ensemble des activités, l'écart s'est encore creusé pendant la crise. A l'été 2020, alors que les retards moyens dépassent 14 jours à l'échelle nationale, ils grimpent à 21 jours dans le secteur. La situation s'améliore progressivement mais les délais de paiement dépassent toujours 20 jours au terme de 2021.

SERVICES AUX PARTICULIERS	15,7	16,3	19,7

Le secteur des **services aux particuliers** présentait des retards tout juste sous le seuil de 20 jours durant l'été 2020. Grâce aux bonnes performances des activités **coiffeurs, soins de beauté et corporels, le secteur revient à des retards moyens inférieurs à 16 jours au terme de 2021.**

(1) La période du T3 2020 correspond au pic des retards enregistré en 2020

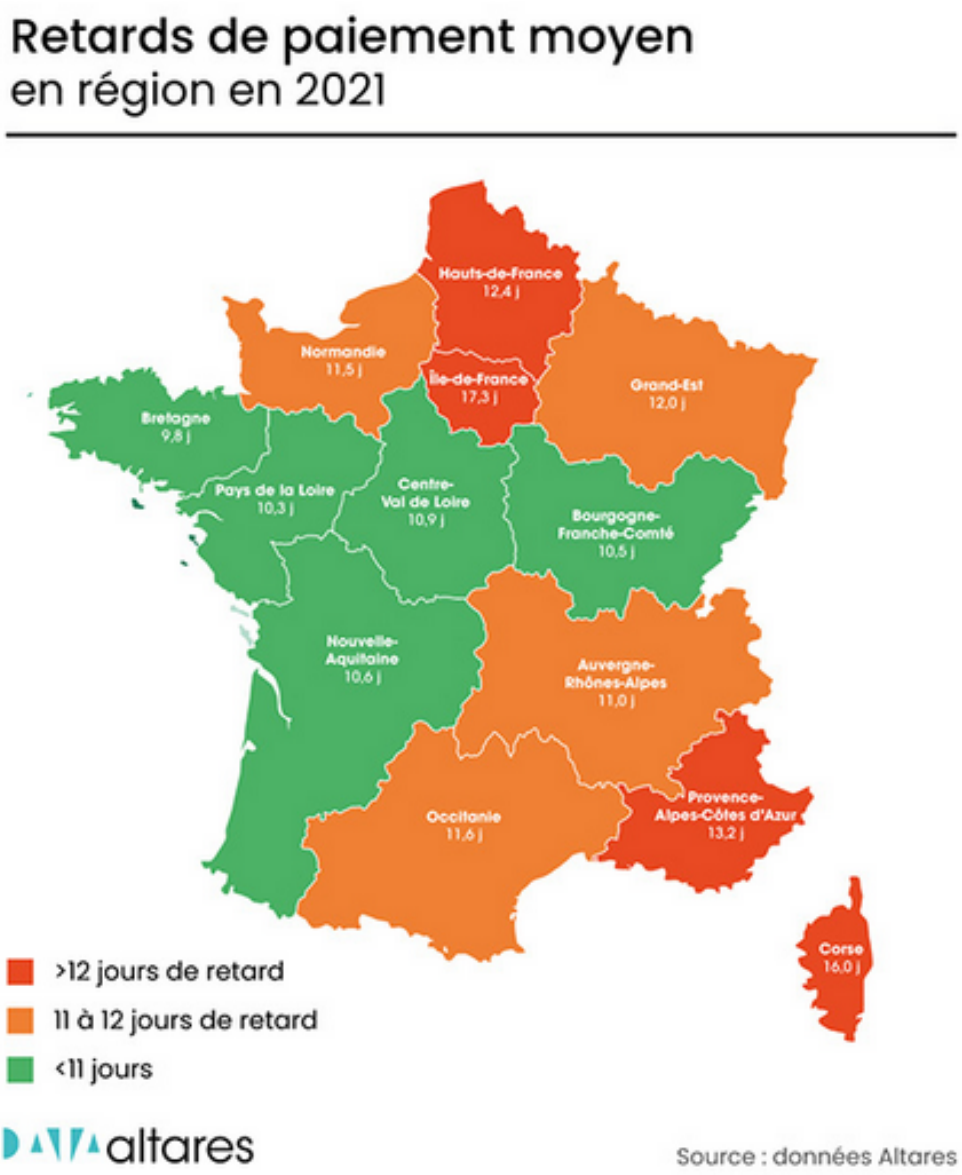
Les retards de paiement par régions

Au pic des difficultés à l'été 2020, les comportements de paiement d'une région à l'autre étaient très hétérogènes avec des retards moyens pouvant varier du simple au double. La Bretagne maintenait ainsi des délais de report de règlement aux alentours de 11 jours tandis que l'Île-de-France affichait un retard moyen de plus de 20 jours. En 2021, caractérisée par une dynamique générale d'amélioration, les comportements tendent à s'homogénéiser.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La Bretagne reste la « meilleure élève avec un retard moyen qui passe sous la barre des 10 jours. Elle est suivie des régions Pays de la Loire, Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire, qui présentent toutes des seuils inférieurs à 11 jours.L'Île-de-France ferme la marche avec 17,5 jours de retard en moyenne, précédée de près par la Corse (16 jours). La région PACA (13 jours) et les Hauts-de-France (12,4 jours) restent également au-dessus de la moyenne nationale.

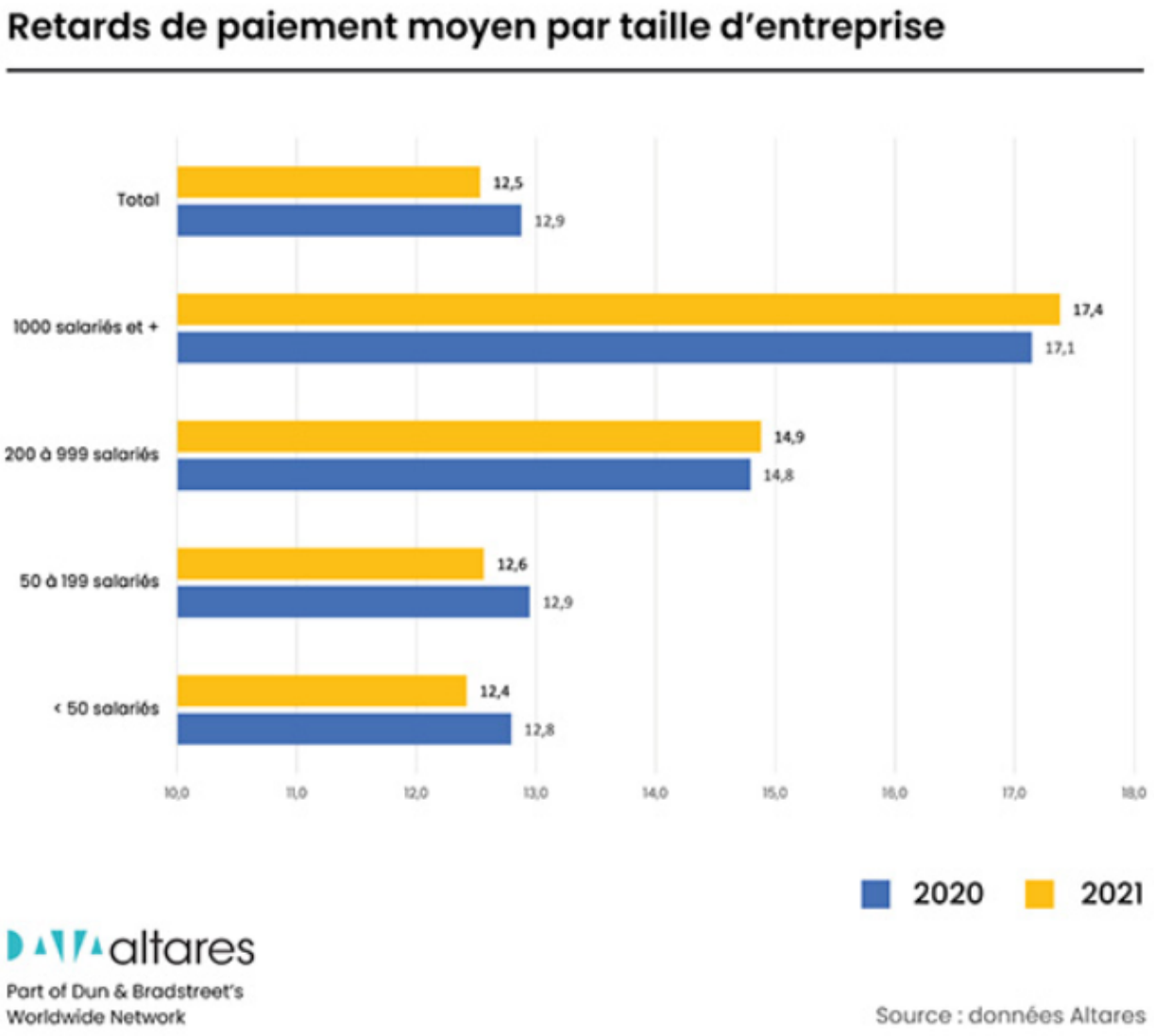


Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les retards de paiements par taille d'entreprise

Des délais de plus en plus contrastés entre petites et grandes entreprises
A l'été 2020, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont vu leurs délais de paiement s'emballer. Amorcée dès l'automne 2020, l'amélioration de ces délais s'est poursuivie en 2021, à des rythmes cependant variables. Sur l'année, les retards reculent dans les entreprises de moins de 200 salariés, se stabilisent pour celles de 200 à 999 salariés, mais augmentent chez les plus grandes. Dans ces conditions, les délais de paiement sont de plus en plus contrastés selon la taille des entreprises. On observe ainsi un écart de 5 jours de retard en 2021 entre les structures de moins de 50 salariés et celles de plus de 1000 salariés (vs. 4,4 en 2020).



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

CCI : deux rendez-vous formations pour les entreprises de Vaucluse

Le jeudi 14 et 19 avril, deux formations sont organisées à destination des entreprises par la CCI Vaucluse (Chambre Commerce et Industrie Vaucluse).

La première formation qui se tiendra jeudi 14 avril est une réunion d'information organisée dans le cadre des Matinales de la Création, en partenariat avec l'Organisme de Gestion Agréé Méditerranée. Elle portera sur les fondamentaux de l'accueil client afin de sensibiliser les porteurs de projets (créateurs et repreneurs) et les dirigeants d'entreprise de tous secteurs d'activité aux principes fondamentaux de l'accueil de la clientèle. Entre autres, les sujets abordés seront la communication verbale et non verbale et l'identification des sources de malentendu. Une formation gratuite qui prendra place de 9h30 à 12h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les ‘Mardis de la création’
La seconde formation au coût de 25€ se déroulera mardi 19 avril à l’occasion des ‘Mardis de la création’, un rendez-vous bimensuel de sensibilisation organisé par la CCI Vaucluse destinées aux futurs créateurs ou repreneurs d’entreprises. Objectif : « arborer les questions à se poser pour réussir son projet : financements, formes juridiques, statut de micro-entreprise, développement commercial… ». Cette formation prendra place de 13h30 à 17h30 et est limitée à 8 personnes maximum.

Jeudi 14 avril. 9h30 à 12h. CCI de Vaucluse 46 cours Jean Jaurès. Avignon. . Informations et inscriptions obligatoirement à effectuer sur https://www.vaucluse.cci.fr/

Mardi 19 avril. 13h30 à 17h30. CCI de Vaucluse 46 cours Jean Jaurès. Avignon. Informations et inscriptions obligatoirement à effectuer sur https://www.vaucluse.cci.fr/

Pour plus d’information : Contact : Bénédicte Grégoire – CCI – Les Mardis de la Création
Tél : 04 90 14 10 32 – bgregoire@vaucluse.cci.fr

Un nouveau directeur Entreprises pour LCL Méditerranée





Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Vincent Tornamorell est le nouveau Directeur Entreprises de la région Méditerranée au sein du groupe bancaire LCL. Diplômé d'Audencia, ce dernier a rejoint le marché des entreprises de LCL en 2003 en tant que chargé d'affaires. Il a ensuite occupé plusieurs postes au sein du groupe notamment celui de directeur du centre d'affaires viti-vini & Charentes à Bordeaux. En 2017, il est nommé responsable du pôle 'Performance et business intelligence' au siège de la banque en Ile-de-France avant de rejoindre son poste actuel au sein de LCL Méditerranée.

60 collaborateurs et 2 500 clients

Vincent Tornamorell est donc désormais à la tête d'un réseau de 8 implantations (Marseille, Aix-en-Provence, Avignon, Montpellier, Perpignan, Nice, Toulon et Bastia) regroupées au sein de 4 centres d'affaires dédiés à la clientèle des entreprises. A ce titre, il a la responsabilité de 60 collaborateurs au service de 2 500 clients PME et ETI, pour les régions Languedoc Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Filiale du Crédit agricole, LCL regroupe 6 millions de clients particuliers, dont 216 000 clients Banque privée, 380 000 professionnels et 29 900 entreprises et institutionnels.

L.G.